

La trêve se poursuit...

C'est de façon générale que les syndiqués du monde de l'enseignement, à tous les niveaux, ont décidé de poursuivre la trêve entreprise il y a trois semaines. Bien sûr, tout est conditionnel à ce qui sortira des rencontres de conciliation entreprises à Québec entre le gouvernement et ses partenaires. En attendant, les cours se poursuivent jusqu'à une date inconnue... (page A-5)



sports

À un pas du championnat

Les lauréats, à leur première année, sont à un pas du championnat canadien et rien ne semble devoir les priver de se rendre à cet événement à moins d'une catastrophe. (C-1)

Une chronique sur le golf

Les sceptiques qui imaginent que l'hiver est encore en place pour longtemps n'ont qu'à lire la nouvelle chronique sur le golf et ils sauront à quoi s'en tenir... (C-4).

Une Féd. malade ?

(page C-2)

HEBDOS

130e ANNÉE
NO 47
MERCREDI
16 MARS 1983
7 CAHIERS
92 PAGES
50c

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen
des journaux
français
d'Amérique.

130
anniversaire

Hebdo
de
l'année
au Canada

À lire

Le maire en a soupé

Le maire Clément Rhéaume n'a pas digéré un article publié dans un quotidien où il est encore fait référence à la mauvaise qualité de l'eau potable à Saint-Hyacinthe. (page A-2)

Le PQ admet la loi 111

L'exécutif du Parti québécois de Saint-Hyacinthe était au nombre de ceux qui, au conseil général du parti, ont opté pour soutenir l'action gouvernementale et la loi 111. (page A-3)

MRC Acton : le ministre dit "non"

Les dissidents de la MRC Acton Vale ont enfin rencontré le ministre qui leur a donné une réponse négative. Mais ce n'est pas suffisant pour diminuer leur opposition qui prendra de nouvelles formes. (A-6)

Opposition à la loi 111

Les employés de la FAS ont manifesté leur opposition à la loi 111 par un grève symbolique de quelques heures en début de semaine. Une reprise de contact avec la réalité. (page A-3)

Justice

Deux femmes sont battues

Deux femmes ont été victimes d'un vol après avoir été battues au tunnel piétonnier de la rue Bourdages.

Des fraudes dénoncées

Plusieurs fraudeurs de l'assurance-chômage eurent la surprise de leur vie en se retrouvant devant les tribunaux où leur conduite leur a valu des amendes diverses.

Un réseau démantelé ?

Les policiers auraient démantelé un véritable réseau qui se spécialisait dans le vol des enjoliveurs de roue des voitures.

Détecteurs de fumée

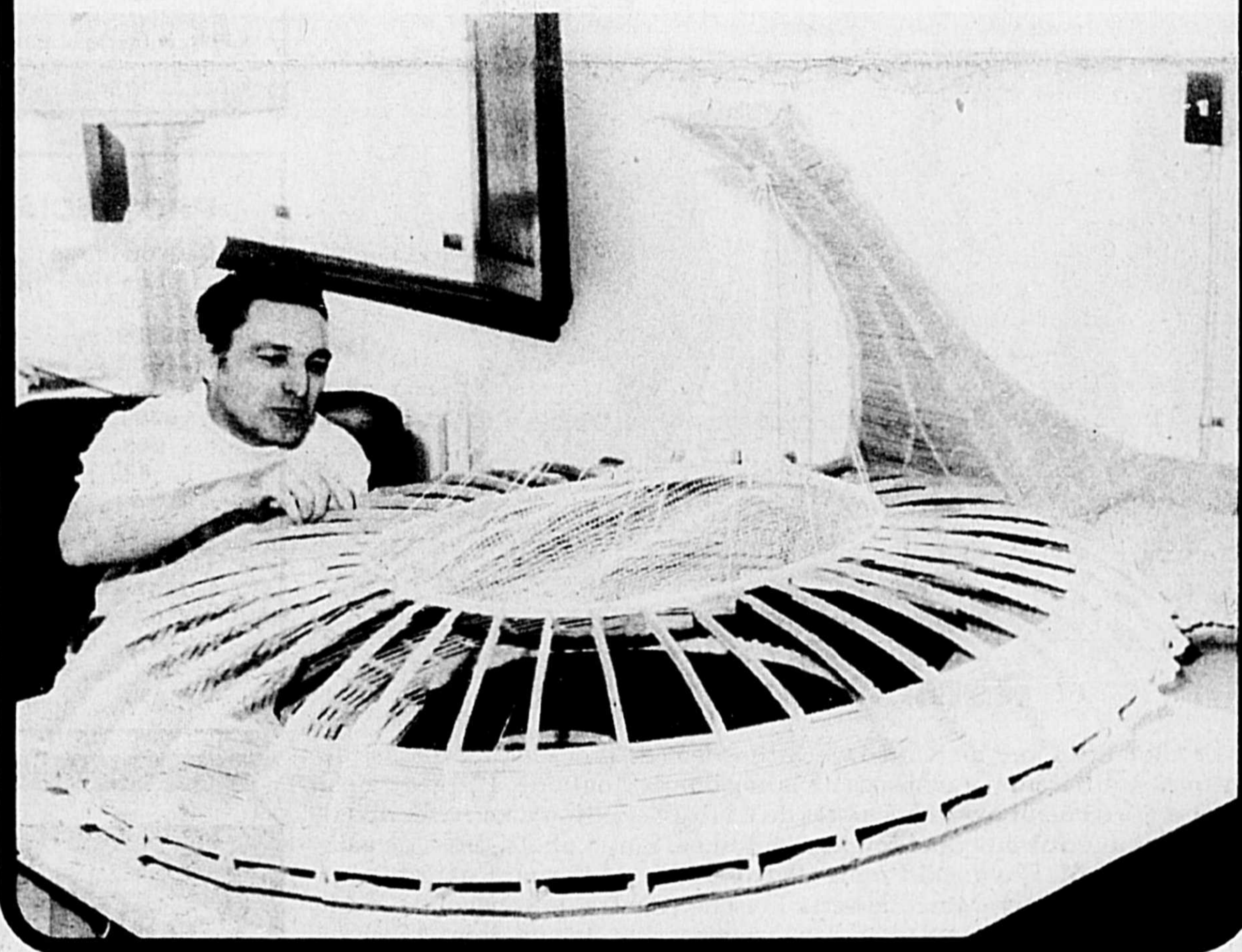
Dès l'an prochain, toutes les nouvelles constructions de Saint-Hyacinthe devront, pour être conformes aux lois de la ville, comporter un dispositif de détecteur de fumée... (Autres nouvelles page B-2)

La patience à l'oeuvre :

Un handicapé construit "son" propre stade

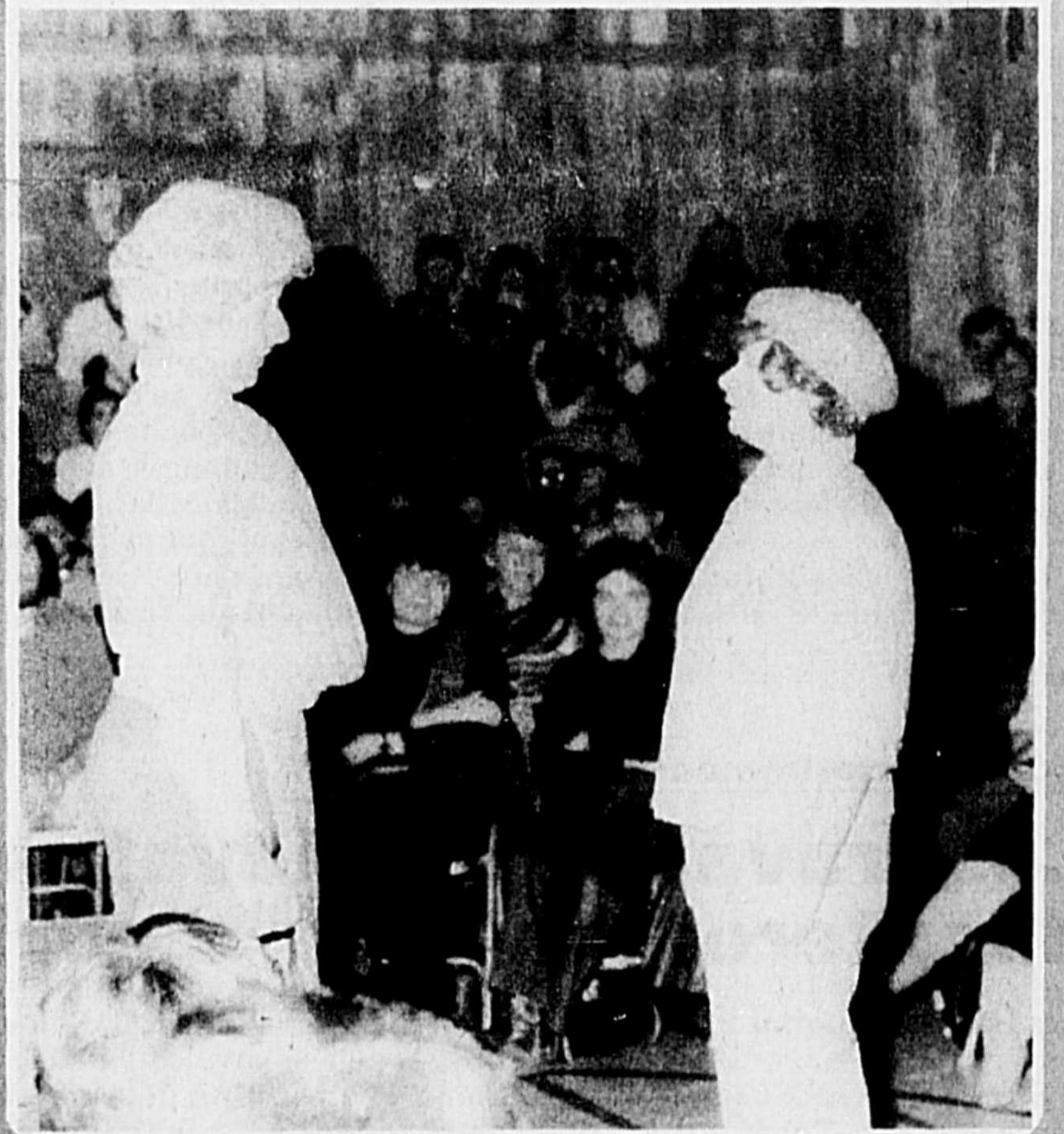
M. Gérard Lebrun est un pensionnaire de l'Hôtel-Dieu et il occupe ses loisirs en fabriquant à l'aide de bâtonnets des structures célèbres. C'est ainsi qu'après avoir confectionné une copie de la Tour Eiffel, il s'est attaqué au Stade olympique de Montréal. Mais fait à noter, son stade a un toit...

Il aura fallu 400 heures de travail, 5 840 bâtonnets, de la colle et de la ficelle pour réaliser ce travail de 4 pieds par 6 pieds et demi et d'une hauteur de 30 pouces. Fait important à noter, M. Lebrun est handicapé et ne peut utiliser qu'un seul bras.

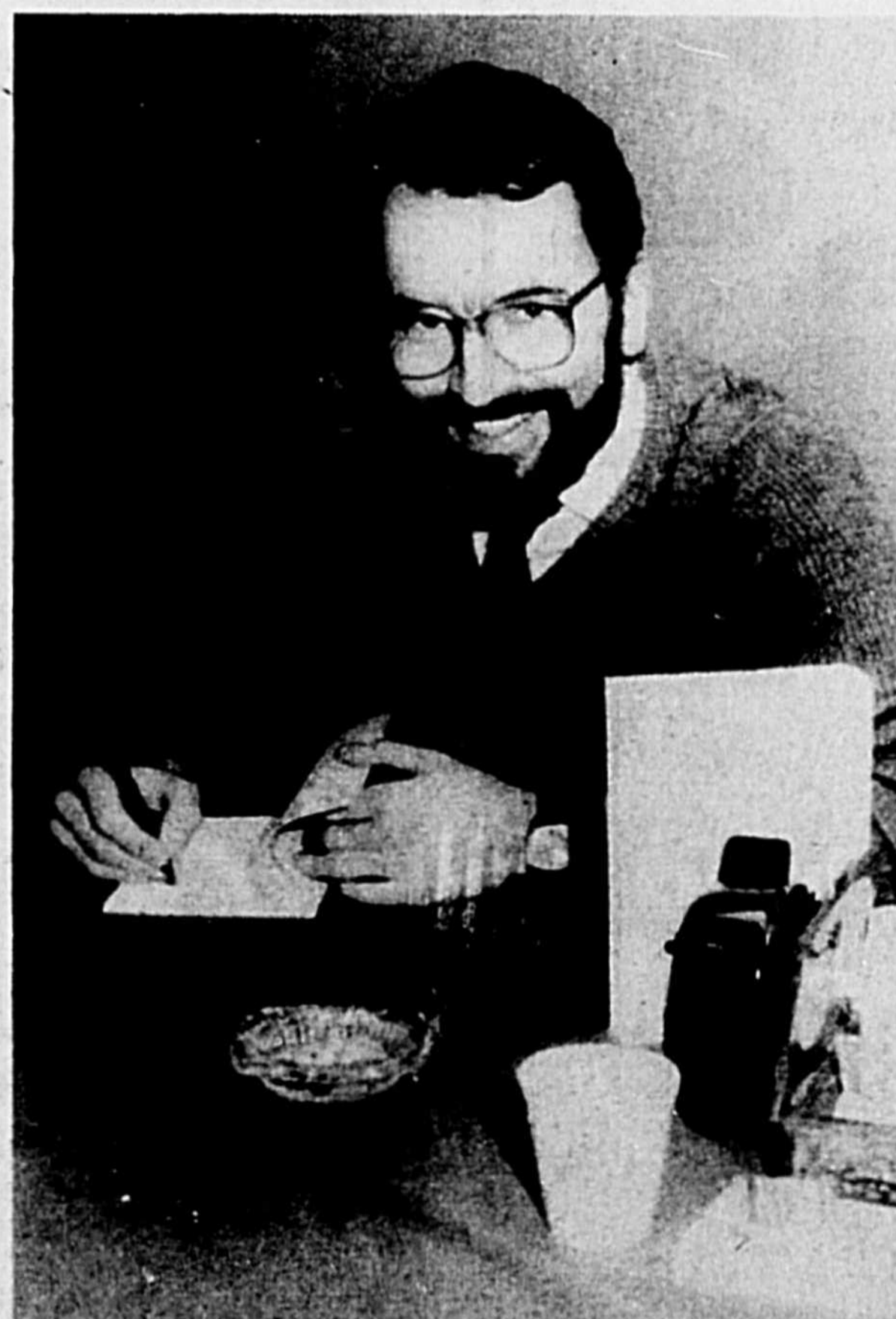


Une belle journée pour les femmes

La journée internationale des femmes a connu un succès considérable dans la région de Saint-Hyacinthe. Il y avait beaucoup de monde aux diverses manifestations, comme à celle, sur la photo, du groupe Parminou, qui jouait : "Moi c'est pas pareil, j'travaille". (Page D-1)



Deux Maskoutains dans le monde de l'édition



Ils sont deux, ils sont jeunes et le monde de l'édition les intéresse. Aussi, ils ont décidé de se lancer dans ce monde plein d'embûches en espérant y faire leur marque. Il s'agit de Claude et Pierre Rhéaume (sur la photo). Leur maison d'édition qui vient de produire un premier recueil de poésie, porte le nom de de Maison d'édition E. Tournejour. On prévoit y publier les oeuvres du concours Henriette-Dessaulles et d'autres dossiers. (page C-12)

Sommaire

Annonces classées D-10 à D-15
Service des Loisirs C-15
Recettes D-2
Spectacles C-12 - C-13 - C-14
Sports C-1 à C-6
Télévision C-10
Avis de décès D-15
Quelques pages C-11

OUBLIE PAS
TON COURRIER!

Désormais
le MARDI
15 heures!

Entrée de presse
à 15 heures

15

Pour une oeuvre exceptionnelle...

Six hommes d'affaires dont un Maskoutain, M. T.A. St-Germain, fondateur du Groupe Commerce, viennent d'être nommés au Temple de la renommée des affaires canadiennes (Canadian Business Hall of Fame).

Ils ont été honorés pour "leur contribution exceptionnelle au développement du système de l'entreprise privée au Canada". Ils viennent ainsi rejoindre un groupe de 25 autres membres nommés au cours des dernières années. Le Temple de la renommée est soutenu par Junior Achievement of Canada qui reçoit des contributions d'entreprises canadiennes.

Parmi les nouveaux membres, un seul est encore vivant et à sa retraite. Le retrait de la vie active est une des conditions essentielles pour être admissible. Outre M. St-Germain, il s'agit de MM. Timothy Eaton, Izaak Killam, Leon Koerner, Samuel Steinberg et Robert Scrivener, ce dernier étant l'ancien président de Bell et de Northern Telecom, le seul vivant du groupe.

Il s'agit d'un groupe fort sélect d'hommes d'affaires qui, même à titre posthume souvent, voient leur oeuvre économique reconnue d'un océan à l'autre.

"Porteurs d'eau"

Le maire Rhéaume en a soupé...

Par Alain Rodier

Le maire Clément Rhéaume a jusqu'à présent affublé ses concitoyens du titre ronflant de "porteurs d'eau".

Le maire a profité de la dernière séance du conseil pour mettre les points sur les i et pour y aller d'une xième fois de son credo : l'eau potable qui est distribuée à Saint-Hyacinthe est "d'excellente qualité" et il serait grandement temps qu'on cesse de semer la méfiance parmi la population maskoutaine.

C'est un article de la Presse canadienne (paru à la fin février) qui a donné l'occasion au maire Rhéaume d'y aller de son petit laïus. Un article qui ne s'en prenait pas spécifiquement à Saint-Hyacinthe mais faisait plutôt le point sur le dossier de l'eau potable au Québec et des inquiétudes manifestées par quelques spécialistes.

Le hic dans tout cela, c'est que Saint-Hyacinthe apparaissait dans la liste des villes qui ont déjà eu de sérieux problèmes (on ne vous apprendra rien) avec leur eau "potable" et qu'on laissait sous-entendre que le problème était loin d'être réglé avec tous les produits chimiques qui se baladent dans les rivières du Québec.

Le maire Rhéaume n'a pas apprécié l'allusion. Surtout avec les

travaux de 8 millions \$ qui ont été effectués à l'usine de filtration pour se doter du traitement à l'ozone de l'eau.

En fait, M. Rhéaume a tellement peu goûté le "gros titre" qui coiffait l'article en question qu'en plus de sa sortie au conseil, il a pris sa plus belle plume pour houspiller le représentant de la Presse canadienne.

"Je trouve malheureux que sans aucune preuve à l'appui, sans aucun contact avec les autorités de la ville, vous osiez affirmer pareille chose" écrit-il dans sa lettre de "réprimande" qui se termine par une invitation en bonne et due forme au journaliste et aux spécialistes interrogés à visiter "la nouvelle technologie" de l'usine de Saint-Hyacinthe.

Mais alors, pas de raison de s'inquiéter des produits chimiques de toutes sortes qui se baladent, entre autres, dans la Yamaska ? "Bien sûr que je suis inquiet qu'il n'y ait pas de barème pour les produits chimiques, rétorque le maire Rhéaume, mais tous nos tests prouvent que l'eau de Saint-Hyacinthe est de très bonne qualité et qu'on peut la comparer avec celle de n'importe quelle ville". Avis aux "porteurs d'eau" qui ne sont toujours pas gagnés aux "vertus" de l'eau "potable" de la Yamaska !

Ecole Marie-Immaculée

Les travaux de rénovation débiteront au mois d'avril

par Louise Lamothe

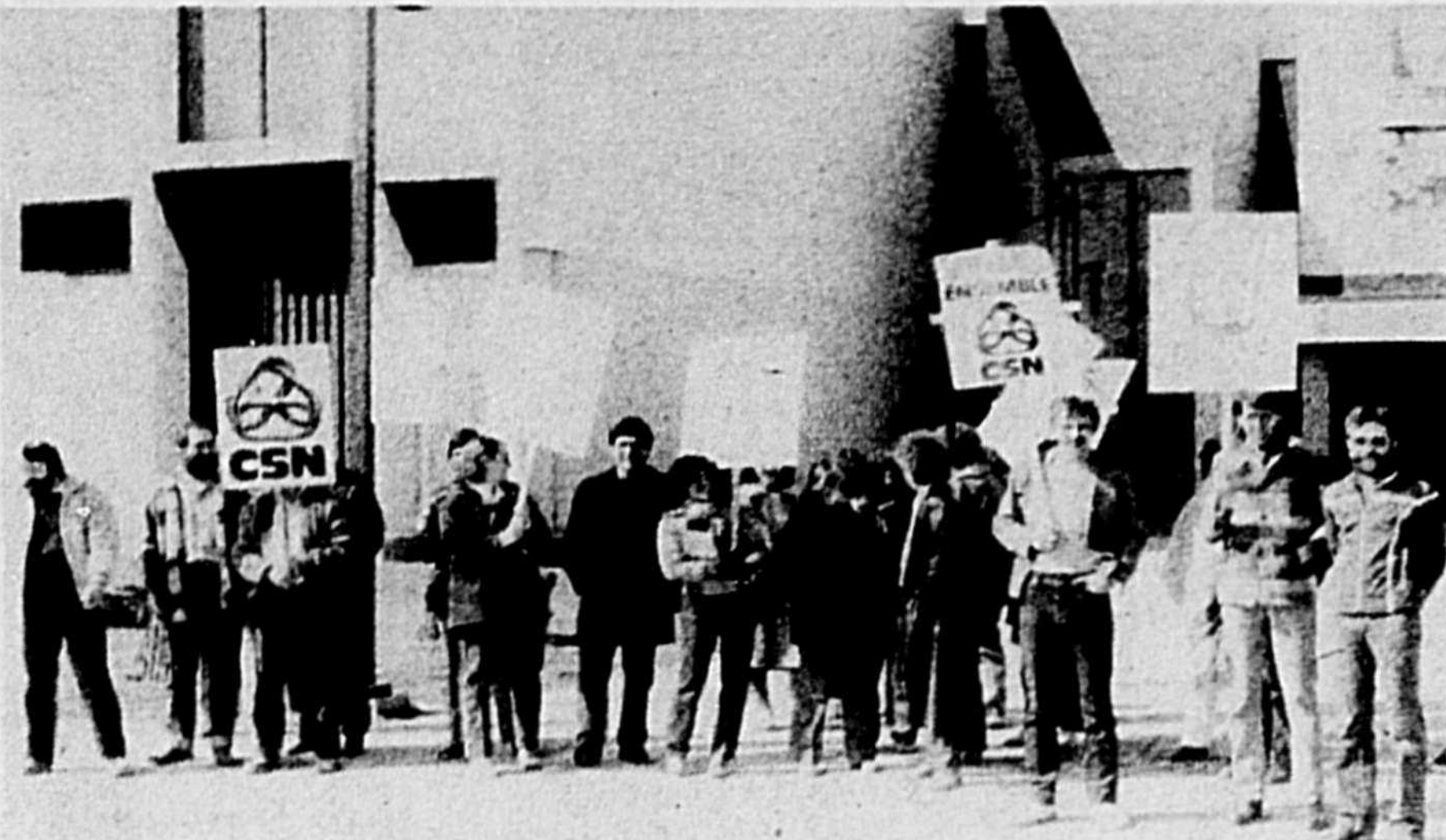
Bonne nouvelle pour les résidents de Saint-Thomas d'Aquin ! Après avoir bénéficié une première fois de la manne du ministère de l'Éducation, les citoyens de ce secteur se réjouiront en apprenant que la commission scolaire de Saint-Hyacinthe a reçu récemment le feu vert du MEQ pour entreprendre les travaux de rénovation de l'école Marie-Immaculée qui débiteront dès les premiers jours du mois d'avril.

Après quelques mois de négociations avec les fonctionnaires du MEQ, les dirigeants de la commission ont réussi à faire débloquer une somme supplémentaire de 95 000\$ malgré qu'elle ait reçu, au cours des derniers mois, une subvention globale de 1 900 000\$ pour la construction du pavillon 1 de l'école Saint-Thomas d'Aquin qui fut inauguré en août dernier.

L'école Marie-Immaculée, désormais appelé le pavillon 2 de l'école Saint-Thomas d'Aquin, comptera deux classes pour les enfants de maternelle ainsi que trois locaux pour les jeunes élèves de 1er année.

D'autre part, la subvention du ministère de l'Éducation servira à défrayer le coût des travaux d'électricité et de plomberie. Afin de bénéficier de cette subvention supplémentaire, la commission scolaire de Saint-Hyacinthe devra voir à ce que les travaux entrepris par la firme Goulet de Saint-Hyacinthe soient terminés avant le 30 juin prochain.

Au cours des mois d'avril, mai et juin, les jeunes enfants fréquentant le pavillon 2 de l'école Saint-Thomas d'Aquin, seront relogés à la sacristie de l'église paroissiale et à l'école Saint-Sacrement en attendant de réintégrer leur "nouvelle école" dès septembre 1983.



En guise de protestation contre la Loi 111

Le syndicat du personnel de soutien du cégep de Saint-Hyacinthe est lui aussi entré dans la ronde des manifestations qui sont monnaie courante dans le présent conflit. Le lundi 14 mars, des membres du syndicat ont brandi pancartes et slogans, en guise de protestation contre la Loi 111.

Pour le syndicat des enseignants du cégep

La trêve se poursuit, la conciliation débute

Par Marielle Raïche-Lefebvre

Le syndicat des enseignants et enseignantes du cégep de Saint-Hyacinthe (CSN), s'inscrivant dans la même ligne que la CEQ, a décidé de prolonger la trêve qui devait prendre fin ce lundi 14 mars. Nul besoin de la tenue d'une assemblée ou d'un vote sur le sujet, "cela allait de soi" de préciser le porte-parole du syndicat, Michel Pratt, vu les récents développements qui veulent que la CEQ-cégeps et la CSN-cégeps (dont celui de Saint-Hyacinthe) aillent en conciliation.

Rejoint le lundi 14 mars, Michel Pratt souligne "qu'on devrait, dès aujourd'hui procéder à la désignation des personnes" qui entameront le processus de la conciliation et qui devront tout d'abord s'attaquer à un "déblayage du terrain". Cette

toute première démarche pour la CEQ-cégeps et la CSN-cégeps devrait donc permettre à chacune des parties, comme le précisait Michel Pratt, de faire la "présentation des positions" et par la suite, de mettre les offres sur la table.

"Suivra possiblement un échange visant à voir les concessions qui pourraient être faites d'un côté comme de l'autre", d'ajouter le porte-parole du syndicat. Personne ne pouvant prévoir l'issue de cette première étape de la conciliation, ni même son déroulement, les enseignants et enseignantes du cégep prolongent donc la trêve, attendant de nouveaux développements dans le dossier.

On prolonge la trêve, la conciliation débute et les cours sont dispensés rondement au cégep de Saint-Hyacinthe.



Remise de chèques

Le Club des Lions de Saint-Hyacinthe vient de procéder à la remise de chèques à différents organismes de la région maskoutaine. L'argent ainsi versé a été recueilli par les membres du Club à l'occasion d'activités diverses et notamment du grand souper d'automne. Sur la photo, assis, de gauche à droite, M. Raymond Proulx (Patro-Lokal), M. Bernard Avaré (pour les non-entendants), Mme Pierrette Loiselle (Centre de bénévolat) et M. Nova Gagné (Conseil canadien des aveugles, chapitre de Saint-Hyacinthe). Debouts, même ordre, MM. Serge Cloutier (au nom du Troisième âge maskoutain), Michel Pion (Ateliers protégés) et Réal Chagnon, président du Club.

RUMEURS RUMEURS RUMEURS RUMEURS DE MA VILLE

Histoire de bien marquer la Journée internationale des femmes, une citoyenne a décidé de prendre le repas au restaurant en compagnie de ses deux filles. N'en disant mot ni à ses fils, ni à son époux, la dame avait tout de même pris soin de laisser une petite note portant l'inscription suivante : "La Reine du foyer et ses deux princesses sont parties au restaurant...en attendant vous pouvez toujours vous faire cuire un oeuf !" Mais le naturel prenant le dessus, la dame ajoutait à la liste d'autres suggestions de menus. Tout de même, c'est avec beaucoup de satisfaction et de fierté que la vieille bougresse cite cette consoeur, malgré le sourire un peu confus de l'époux qui "aurait aimé savoir un peu plus tôt" que sa reine devait s'absenter en cette importante journée.

Parlant du député Dupré, ce n'est pas encore le temps pour lui d'aller s'aventurer dans les corridors des hôpitaux de la région ou dans ceux des établissements scolaires. Sa cote de popularité, tout comme celle de "son" gouvernement d'ailleurs, est toujours au plus bas. A l'hôpital Honoré-Mercier, entre autres, certains syndiqués se rappellent encore l'accueil (pour employer un mot poli) qu'il a réservé aux assistés sociaux en décembre dernier. Et on a bien de la difficulté à croire que le gouvernement péquiste sabre dans les salaires du secteur public pour venir en aide à ceux qui traversent le plus difficilement la crise. Parlez-en aux jeunes de moins de 30 ans qui touchent 144\$ d'aide sociale par mois!

La fièvre du printemps ou de la nouveauté (allez donc savoir...) n'aurait pas épargné certains pompiers de Saint-Hyacinthe. Ces derniers auraient étrenné allègrement la nouvelle autopompe, "tout ce qu'il y a de plus moderne", au cours des derniers jours. Il est rare qu'on puisse profiter des joies d'un tel véhicule quand on connaît l'usage qu'on en fera en d'autres temps, d'autres lieux. Les enfants grandissent, les jouets changent...et la situation n'a rien en soi de condamnable.

Les citoyens de Saint-Liboire n'auraient pas pris le volte-face de leur député dans le dossier des M.R.C. Alors qu'il s'était bel et bien dit en faveur de leur rattachement à la M.R.C. des Maskoutains, voilà que quelques mois plus tard, M. le député se dissocie de leurs démarches, appuyant à fond de train les propos du ministre concerné. Plusieurs observateurs soupçonnent le député de Saint-Hyacinthe d'avoir un faible pour cette belle expression de chez-nous qui veut qu'on puisse "virer son capot de bord" quand bon nous semble. Reste à savoir si cette attitude, trop souvent répétée, ne finira par mécontenter bien des électeurs qui attendaient une toute autre aide de la part de leur représentant.

Tant qu'à être dans le secteur hospitalier, juste un petit mot pour vous dire qu'il risque d'y avoir des dures semaines en perspective avant longtemps puisqu'on devra vivre avec les clauses normatives du décret de début d'avril. Et il n'y a pas que les syndiqués qui sont "en beau jolal vert". Paraît-il que bien des dirigeants d'hôpitaux voient venir avec appréhension les retombées de ces fâcheux décrets. On a déjà eu, lundi dernier, une petite idée de l'humeur qui anime les infirmières d'Honoré-Mercier qui, incidemment, ont reçu en avant-midi la visite du président de la FAS, Yves Lessard. Mais la sauce pourrait se gâter encore davantage au cours des prochaines semaines. Dire qu'on pensait que les choses étaient en train de se replacer avec la trêve "prolongée" de la CEQ!

En terminant, la vieille tient à y aller d'un petit coup de chapeau (son plus beau, celui avec des fleurs partout) à l'endroit de Pierre et Claude Rhéaume, ces deux galopins qui ont décidé d'y aller de ce pari "fou" d'établir une maison d'édition à Saint-Hyacinthe. Ça prend un sacré culot et une bonne dose de courage pour tenter pareille aventure. Et la bougresse (poëtesse à ses heures, comme tout le monde le sait) a bien du respect pour des gens pareils. Lâchez pas les jeunes, la vieille est avec vous de tout coeur!

PROVINCIAL

Date du tirage : 11 mars 1983

5349589	500 000\$
349589	50 000\$
49589	1 000\$
9589	100\$
589	25\$
889	10\$

MINI-LOTO

257507	50 000\$
57507	5 000\$
7507	250\$
507	50\$
07	5\$

LOTO-PERFECTA 6/49

Date du tirage : 12 mars 1983

11-15-25-38-41-43

Le complémentaire : 37

LOTO-PERFECTA 6/36

3-11-18-21-34-36

Le complémentaire : 10

MISE-TÔT

14-21-24-27

TABAGIE SOLEIL Inc
2265, boul. Casavant

Le festival de la voiture ancienne de Saint-Hyacinthe lors de la semaine du Patrimoine du 22 au 29 mai

20% de réduction dans toute la bijouterie

Alliances, bagues, horloges, bibelots, etc.

Voisin de l'Hôtel de Ville

775, rue Laframboise (coin Girouard)

Tél.: 773-1935

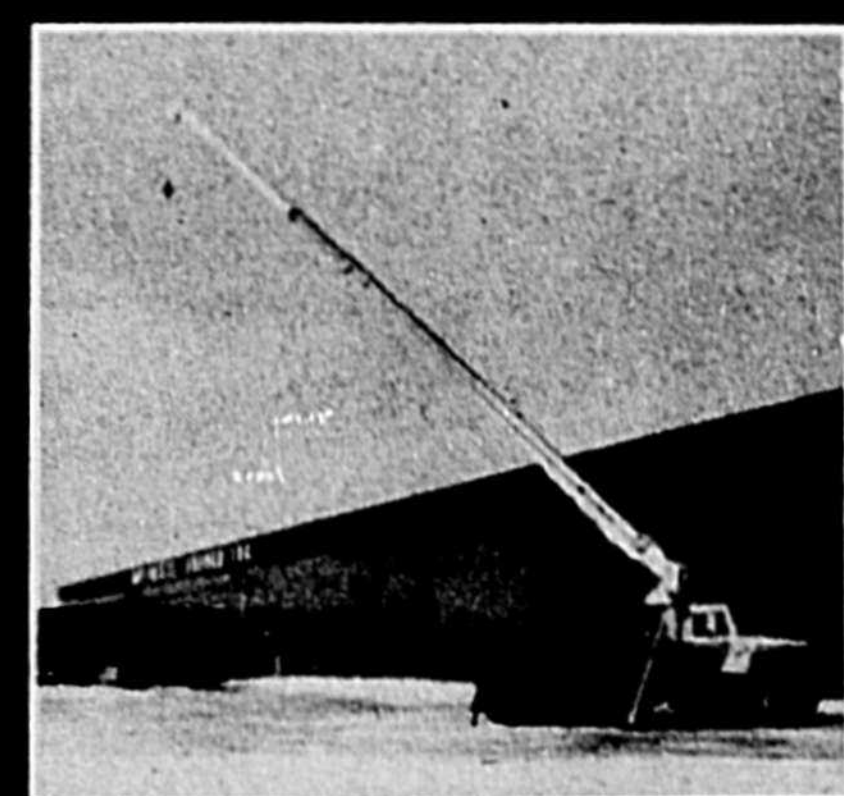
Bijouterie ANODOR Enr.

Plan mise de côté Denis Petit, prop. dépositaire des montres Seiko et Pulsar

Horloger diplômé Soudure à l'or sur place



LOCATION DE GRUES à la journée à l'heure



BÂTIMENTS MODULAIRES Structure en acier tubulaire



PORTES BASCULANTES



Groupe fafard
Sortie 157 RT 20 Saint Eugène Co Drummond
Tel 396-2825
Le soir 774-1998
Telex 05 838516



* Louis Augustin assure

- Maisons
- Commerces
- Autos
- Vie
- Cautionnement
- Hypothèques
- Groupes
- Voyages

1705, rue Girouard Ouest (coin Sainte Anne) suite 101
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3A2
Édifié en 1944

Edifié en Place D'Assurances
Tels 773-2567
Montreal Rive-Sud 467-5815

le courrier

DE SAINT-HYACINTHE

Dr Marc Cusson
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Honoré-Mercier

Haro sur la Loi 111 et sur les décrets !

Par Alain Rodier

Le gouvernement du Québec a peut-être écarté promptement toute menace de débrayage dans le secteur hospitalier, via ses lois spéciales et les décrets qui les accom-

pagent, mais il aura récolté en retour un profond ressentiment de la part de bien des employés d'hôpitaux.

Les infirmières et infirmiers de l'hôpital Honoré-Mercier, entre autres, n'ont pas encore avalé la "po-

tion" administrée par Québec. Et leur réaction au "traitement", elle a pris la forme de lignes de piquetage symboliques dressées devant l'établissement hospitalier, au cours de la journée de lundi.

Des lignes de piquetage mises en place aux heures de changement de quart de même qu'aux heures de visite, de façon à démontrer à tout le monde "qu'on est pris avec les décrets et qu'on ne les accepte pas" d'expliquer Diane Gingras, présidente du Syndicat des infirmières (SIN) d'Honoré-Mercier.

La manifestation visait du même coup à démontrer l'opposition des infirmières, membres de la Fédération des Affaires sociales (FAS-CSN), face à la Loi 111 qui est une loi "anti-démocratique, anti-syndicale et qui menace l'avenir du syndicalisme" d'ajouter Diane Gingras.

La riposte du personnel infirmier d'Honoré-Mercier, elle a été décidée en assemblée générale, la semaine dernière. Les clauses normatives imposées par les décrets, c'est en avril qu'elles s'appliqueront. Et même si les infirmières ont repoussé, en janvier dernier, le recours à la grève générale, elles ont aussi rejeté "presque à l'unanimité" les propositions prévues au décret, souligne la présidente du Syndicat.

Des retombées bien concrètes

Ces fameux décrets, ils n'annon-

cent vraiment rien de bon pour la qualité des soins de santé au Québec, soutient Diane Gingras. "On ne voit vraiment pas comment on va pouvoir appliquer ces décrets avec les fusions de poste et la question de la mobilité... et avec les années, on n'a pas fini de constater l'impact de ce semblant de négociations".

Déjà que, depuis 1976, le gouvernement aurait coupé pas moins de 17 000 postes dans le réseau des Affaires sociales, fait-on valoir à la FAS. "Et on ose dire à la population que la qualité des soins n'a pas baissé".

Tout cela c'est sans compter sur la baisse de salaire de 20% (en vigueur de janvier à avril) qui touche la grande majorité des infirmières, rappelle la représentante syndicale.

Mais, lundi dernier, c'est surtout contre les retombées des décrets qu'on en avait à Honoré-Mercier. Les retombées des décrets mais aussi la célèbre Loi 111 qui a forcé la rentrée des enseignants.

"Pas une loi de retour au travail, insiste Diane Gingras, puisque les profs sont pris avec ça jusqu'en 1985. Plutôt une loi anti-démocratique et anti-syndicale. La loi que le gouvernement nous destinait si on n'était pas rentré au travail". En guise de solidarité, les infirmières d'Honoré-Mercier ont donc résolu, en assemblée générale, de donner une heure de leur salaire pour appuyer la lutte des enseignants.

Le voleur

Et par-dessus tout cela, ce que bien des membres de la FAS retiennent de cette dernière ronde de négociations, c'est l'attitude du gouvernement depuis le début des pourparlers. "On a été carrément méprisés depuis l'automne, lance Diane Gingras, tout de go. Les gens se sont sentis diminués, amenés, avec toute cette publicité gouvernementale qui laissait entendre qu'on était privilégié et qu'on ne faisait pas grand chose".

La blessure semble profonde, si l'on en croit la porte-parole du syndicat: "Le décret, on n'a pas l'intention de l'oublier au cours de ces trois ans". Comme on n'oubliera pas "qu'il n'y a pas eu de négociation et que le gouvernement n'a rien cédé" renchérit Diane Gingras en ajoutant que "le voleur, c'est le gouvernement" et que ce sont les employés d'hôpitaux qui ont écopé de "la mauvaise réputation".

D'ailleurs, il n'y a pas qu'à Honoré-Mercier que la grogne s'est installée puisqu'au Centre d'accueil Rouville (à Marieville), on devait aussi dresser des lignes de piquetage symboliques. Aux Pavillons Bois-Joli également. Quant aux syndiqués du CSS Richelieu, on a opté pour la distribution de tracts, lundi dernier. Calme plat toutefois à l'Hôtel-Dieu.

Et on pourrait bien entendre parler à nouveau des membres de la FAS puisqu'un conseil fédéral est prévu pour la semaine prochaine, un conseil où l'on étudiera les mesures à prendre face aux décrets.



Les infirmières et infirmiers de l'hôpital Honoré-Mercier ont dressé, lundi dernier, des lignes de piquetages symboliques devant le centre hospitalier du boulevard Laframboise. Leur but? Démontrer leur mécontentement face aux décrets qui régiront leurs conditions de travail durant les prochaines années. Les membres de la FAS ont peut-être repoussé, en janvier, le recours à la grève générale, mais ils n'ont toujours pas gobé les lois spéciales du gouvernement. Et il y en a plusieurs qui ne pardonnent pas, semble-t-il, l'attitude affichée par Québec tout au long de la dernière ronde de négociations.

Association étudiante du cégep

Election "en bloc" d'un nouvel exécutif

Par Marielle Raiche-Lefebvre

Bien que sa voix semblait chevrotante, l'association étudiante du cégep de Saint-Hyacinthe (A.E.C.S.H.) n'est pas morte. Le jeudi 10 mars, en assemblée générale, six étudiants, constitués en équipe "afin d'assurer la survie de l'association étudiante", ont été élus, à l'unanimité.

On se souviendra de la toute récente démission en bloc de l'ancien exécutif, démission provoquée par l'interprétation qu'a fait le défunt exécutif d'un amendement apporté à une proposition, adoptée démocratiquement par l'assemblée. Rappelons que la dite proposition condamnait la Loi 111, en demande le retrait parce qu'elle fait fi des droits et libertés de la personne et précise du même coup qu'on ne condamne pas le geste du gouvernement, soit d'exiger le retour au travail des professeurs. Cette proposition, les membres du nouvel exécutif l'endossent et entendent la défendre, tant et aussi longtemps que ce sera là le vœu de l'assemblée.

Pierre Deslandes, à la présidence, Luc Cusson, au poste de secrétaire général, Yvan Pion, secrétaire des affaires internes, André Young, secrétaire aux affaires externes, Guy Cournoyer, secrétaire à l'information et Gilbert Drapeau, secrétaire-trésorier, constituent ce nou-

vel exécutif. Précisons qu'André Young et Gilbert Drapeau, ex-membres de l'ancien exécutif, sont de retour au bercail après un fort court laps de temps et qu'ils endossent donc, par le fait même, les grandes lignes du programme que l'équipe a présenté lors de l'assemblée. Parlant du milieu de l'éducation qui est présentement en ébullition, il est dit dans ce programme "comme il s'agit d'un sujet délicat où l'émotivité se manifeste facilement, nous entendons respecter l'ensemble des propositions votées par les assemblées générales...s'il advenait de nouveaux développements dans ce dossier, l'assemblée générale sera appelée à se prononcer". Les ex-membres devenus de nouveaux membres défendront donc la proposition telle que votée par l'assemblée.

Le nouvel exécutif procédera à une révision complète de la constitution de l'A.E.C.S.H. "afin qu'elle corresponde mieux aux réalités et aux problèmes auxquels est confrontée l'association étudiante".

D'ici trois semaines, le nouvel exécutif devrait être en mesure de soumettre la nouvelle constitution à l'approbation des étudiants. Parlant de la constitution, les membres de l'exécutif ont souligné que la mesure principale de cette réforme est constituée par la mise sur pied du Conseil des concentrations. Selon eux, ce conseil permettrait de

démocratiser le fonctionnement de l'A.E.C.S.H., assurant un "rapprochement entre le vécu des étudiants(es) et les représentations de l'exécutif de l'association étudiante". Du même coup, l'association pourra être plus attentive aux problèmes des étudiants(es) du secteur professionnel qui "trop souvent sont négligés du fait que nos exécutifs sont formés la plupart du temps par des étudiants(es) du secteur général".

Un des membres du nouvel exécutif, prenant la parole, lors de l'assemblée, a tenu à préciser aux étudiants(es) que le Conseil des concentrations n'était pas un "trip", et qu'ils entendraient parler d'eux puisqu'ils travailleraient d'arrache-pied pour trouver des représentants.

Parmi les autres préoccupations de cette nouvelle équipe, mentionnons le souci d'assurer une permanence régulière dans les locaux de l'A.E.C.S.H., la poursuite d'une saine gestion des argents de l'association, la participation au sein de l'Association nationale des étudiants(es) du Québec et la professeuse d'une tournée des écoles secondaires de la région "pour les informer sur l'association étudiante".

Au nombre des six étudiants élus ce jeudi 10 mars, un seul sera encore au cégep l'an prochain. Ce qui faisait dire à un des membres du nouvel exécutif: "Ce que nous faisons, nous le faisons pour ceux qui viendront".

Loi 111

Le PQ de Saint-Hyacinthe endosse le gouvernement

Par Alain Rodier

Il ne faudra pas compter sur le Parti québécois de Saint-Hyacinthe pour se rallier aux enseignants et dénoncer allègrement la Loi 111 du gouvernement Lévesque.

Les délégués du comté de Saint-Hyacinthe présents au récent conseil national du PQ n'ont pas fait exception à la règle et se sont rangés dans le camp de la majorité qui a accordé son appui au gouvernement péquiste dans le présent conflit. Loi 111 ou pas!

Pas question pour l'exécutif du PQ local de faire faux bond. "Notre position est d'appuyer le gouvernement, même avec la Loi 111, parce que c'est une loi passée dans le cadre bien spécial d'une grève illégale, une loi qui visait seulement à faire rentrer les gens au travail" de faire valoir le président Bertrand Desrosiers.

Bien sûr, reconnaît le président du PQ local, la Loi 111 est "très dure, mais c'était la seule voie d'accès

qui restait au gouvernement pour régler le conflit dans la situation présente...à cause de la longueur du conflit et du fait qu'on privait les étudiants du droit à l'éducation".

Et le ralliement s'est fait sans trop de heurts à Saint-Hyacinthe, semble-t-il, puisque c'est à une "très forte majorité" que l'exécutif du PQ a réitéré son appui au gouvernement, de préciser Bertrand Desrosiers.

En fait, chez les dirigeants du PQ local, on estime que dans le "contexte de la crise", il n'y avait tout simplement pas d'autre solution pour le gouvernement "qui doit se garder une marge de manœuvre pour créer des emplois et venir en aide, entre autres, aux assistés sociaux" dicit Bertrand Desrosiers.

Mais, chez les militants péquistes, n'est-on pas mal à l'aise de voir le gouvernement Lévesque employer les mêmes armes que l'équipe Reagan (licenciement des contrôleurs aériens)? Le modèle

Reagan n'est pas particulièrement axé sur la social-démocratie.

À cela, M. Desrosiers rétorque que la comparaison est carrément boiteuse parce que "la Loi 111 va dans le sens d'un parti social-démocrate et qu'elle a été faite dans un cadre financier visant à répartir le montant que le gouvernement possède entre ceux qui en ont vraiment besoin et ceux qui n'ont pas tellement de difficultés". Ce qui était loin d'être le cas chez nos voisins américains.

Quant à ceux qui poussent les hauts cris face à la possible suspension de la charte des droits et libertés, M. Desrosiers conclut que la Loi 111 "ne vient pas brimer les droits de qui que ce soit, parce que la grève était illégale et qu'il fallait que la loi soit opérante. Et on ne parle pas du fait que la grève venait à l'encontre du droit à l'éducation".

Pas beaucoup de sympathie donc pour les enseignants du côté de l'exécutif péquiste de Saint-Hyacinthe!

UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DE QUALITÉ
dans le chic secteur Bois-Joli pour aussi peu que

\$47,958.

Incluant un terrain de 6,927 pl.ca.
et revêtement de plancher
* après subvention fédérale de \$3000

soit aussi **\$347.**
peu que

par mois avec un comptant de \$4800 seulement si admissible au programme provincial P.A.A.P.

Maison modèle À VISITER

dimanche 20 mars
au 1977, Bouchard
de 14h à 16 heures

Venez en discuter avec nous



LES CONSTRUCTIONS

ROBIN Inc.

2200, rue Carillon, Saint-Hyacinthe J2S 7S9

Tél.: 773-8358

Vous pouvez devenir PROPRIÉTAIRE DE CETTE RÉSIDENCE



\$379.
par mois

avec un comptant de \$6100, si admissible au P.A.A.P., terrain inclus "abri d'auto en sus".

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR OBLIGATIONS MUNICIPALES ET AUTRES

CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS
(Institutions Membres de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada et inscrites à la Régie de l'Assurance Dépôts du Québec)

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL **10% à 11½%**

INTÉRÊT ANNUEL **10% à 11¼%**

Terme d'échéance de un à cinq ans

AUSSI

Commandes de Bourse exécutées aux conditions régulières

N'hésitez pas à nous demander toutes les explications et renseignements que vous pourrez désirer concernant vos placements actuels et ceux que vous projetez faire.

Nos longues années d'expérience sont pour vous un gage de satisfaction

RENÉ DESJARDINS

HÉLÈNE VIENS

1600 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17

Représentants de

GEOFFRION, LECLERC INC.,

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs et des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver

éditorial

La voie étroite

Le Québec entier a poussé un soupir de soulagement en apprenant que l'ouverture gouvernementale en faveur d'une conciliation dans le conflit l'opposant au monde de l'éducation constituait pour la partie syndicale un développement suffisamment important pour reporter la reprise des hostilités.

Mais il ne faudrait pas chanter victoire trop rapidement sous peine de devoir subir un nouveau choc si les choses ne vont pas comme tous le souhaitent. Il importe de réaliser que cet épisode parmi d'autres n'évitera en aucune façon la voie étroite du redressement que doit prendre le Québec tout entier pour sortir du marasme.

Il est clair que cette conciliation est une chance offerte et saisie pour briser le cercle infernal. Et il faut savoir reconnaître à chacun la part qui lui revient en la

matière. Mais faut-il en attendre plus ? D'ores et déjà, certains soutiennent que le gouvernement devra sortir du cadre rigide de règlement qu'il s'était imposé pour trouver une solution valable au conflit de l'enseignement. Et c'est bien sûr ce que les enseignants aimeraient l'amener à faire, ne serait-ce que pour démontrer que cette petite parcelle, au moins, ils l'ont gardé.

Si cela devait être exact, c'est du côté des Affaires sociales et des autres employés de l'Etat qu'il faut prévoir une réaction, eux qui ont obéi aux lois spéciales du gouvernement et qui seraient ainsi "récompensés" de leur soumission.

Ce danger ne doit pas être pris à la légère du côté gouvernemental et c'est la raison pour laquelle, il ne faut rien attendre de bien spectaculaire des rencontres de conciliation; en dehors bien

sûr de leur réalité qui constitue un gain important au niveau des principes.

Au cours des dernières semaines, il est apparu de plus en plus clairement que le Québec est mal engagé dans son virage technologique, garant d'un avenir plus serein. En dépit des efforts consentis par la collectivité, les résultats se font attendre et toutes les occasions sont bonnes pour que les parties en cause se retournent la balle. On entend même certains déclarer qu'il faut éviter tout ce qui pourrait lier le système d'éducation à l'évolution technique de la société afin d'éviter "d'éduquer de la main-d'oeuvre pour les patrons"...

De telles âneries sont mieux comprises dans des périodes de crise, comme c'est le cas à l'heure présente, où l'emploi n'est pas là parce que les hommes font défaut.

La maladie latente du Québec pour les belles sciences humaines et autres professions dites libérales est encore présente et vicie, à sa façon, un débat autrement important.

Nécessité faisant loi, il est devenu évident que l'époque dorée des prophètes de tout acabit tire à sa fin. Il faut espérer que les discussions entreprises seront menées à terme dans les meilleurs délais, sans nouvelle flambée de désordres, pour permettre par la suite la reconstruction véritable d'un système d'éducation qui ne soit pas qu'un tonneau des Danaïdes, demandant sans cesse et ne donnant jamais rien. Mais pour y arriver, il faudra remiser les discours au fond du placard et "se retrousser les manches"!

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Le tort policier

En l'espace de quelques semaines d'enquêtes, les policiers de Trois-Rivières sont devenus les nouveaux Newfies des Québécois. Il suffisait d'entendre un groupe de gévistes de Québec scander en choeur "On veut les policiers de Trois-Rivières", en plein bulletin de nouvelles, pour mesurer l'ampleur de leur réputation...

Mais ce n'est pas tout le monde qui a pris la chose à la blague, et avec raison ! Les premiers devaient être les policiers concernés et leur chef, on s'en doute, suivis de près par les citoyens qui avaient à endurer un tel service. Il y avait aussi tous ceux qui croient encore que la police est un service public qui a des obligations bien précises envers la population qu'il dessert.

L'enquête a fait couler beaucoup d'encre, on le sait, et a sûrement suscité de nombreux

examens de conscience au sein de tous les corps de police québécois, et ce, même si les principaux intéressés affirment probablement le contraire : "Chez-nous, j'vous dis que ça s'passe pas d'même".

Et si l'oeil scrutateur du juge Dionne venait fouiller les dossiers de nos enquêteurs maskoutains, examiner à la loupe les détails de leurs rapports, sonder la profondeur de leur âme policière ?

"On n'a absolument rien à cacher" de répondre le directeur Frenière, qui s'était probablement déjà posé la question. Et pour lui, la recette est simple : un contrôle suivi de son personnel et s'adjoindre des hommes de confiance pour compléter la tâche.

"La preuve que nous n'avons rien à cacher, poursuit-il, c'est la fameuse affaire Béliveau-Richer". Le directeur fai-

sait référence au procès des deux policiers municipaux, en 1981, dont le comportement avait d'abord été dénoncé par le Service de protection publique. Un procès à l'issue duquel l'agent Béliveau avait perdu son emploi. Le directeur avouera que ses policiers ne sont pas tous des anges et qu'ils leur arrivent de commettre certains "écarts", mais des avertissements et, au besoin, des sanctions sévères, finissent-ils par les remettre sur le droit chemin.

Du côté des policiers, Roger Bilodeau, responsable du bureau des enquêtes, a suivi l'enquête de près. "C'est certain que le juge Dionne visait d'abord les enquêteurs, de dire M. Bilodeau. Je ne comprends toujours pas comment ces gars-là s'arrangeaient pour fonctionner de cette façon. Ici, avec les contrôles qui existent,

c'est pratiquement impossible de cacher à ses supérieurs une enquête bâclée". Et question d'enquête bâclée, M. Bilodeau sait de quoi il parle. Non pas qu'il en fait une spécialité (avis à la commission de police) mais parce qu'un certain samedi de l'année 1972, il avait dû mener une enquête conjointe avec les limiers trifluviens, Lelerc, Carrignan et compagnie.

"On devait passer une semaine à Trois-Rivières pour enquêter sur un réseau de prostitution qui débordait sur Saint-Hyacinthe. Après une demi-journée passée là-bas, on est revenu chez-nous. Pas besoin de vous dire qu'on avait guère apprécié les méthodes de ces gars-là." Ce fut aussi l'avis du juge Dionne, semble-t-il...

Paul-Henri Frenière



Pour accélérer les choses, l'élixir de grève reste infaillible !!!

lettres OUVERTES

Un témoignage touchant...

N.d.l.r. : Appelés à connaître le journal, des jeunes du niveau primaire ont voulu signaler leur enthousiasme au président et éditeur du Courrier. Un témoignage bien spécial...

Saint-Hyacinthe, le 11 mars 83

Monsieur Denis Chartier
Saint-Hyacinthe

Cher monsieur Chartier, je vous trouve fantastique avec votre journal plein de petites annonces. Depuis que je suis assez grande pour lire, je lis souvent le Courrier. J'espère que ça durera encore longtemps. Monsieur Chartier, il paraît que ça fait 130 ans que ce journal est inventé, est-ce vrai ? Je trouve que c'est le journal le plus intéressant au monde.

Marie-Pier St-Onge
4ième année
Denise Dufresne

Saint-Hyacinthe, le 11 mars 1983

Monsieur Denis Chartier, président
Saint-Hyacinthe

Cher Monsieur Chartier, on voudrait vous féliciter pour le 130ième anniversaire de la publication de votre journal "le Courrier". On aime bien votre journal par-

ce qu'il y a plusieurs annonces, des sports, des jeux et des renseignements précis. Vu que tout le monde l'achète, il devient de plus en plus populaire. Nous lisons "le Courrier" chaque semaine. Acceptez, Monsieur, nos plus sincères félicitations !

4ième année
Denise Dufresne
Mélanie B.
Dany Grégoire
Nancy Breton

Saint-Hyacinthe, le 11 mars 1983

Monsieur Denis Chartier, président
de Saint-Hyacinthe

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a plusieurs années on a établi un journal de langue française et que c'est nul autre que "le Courrier de Saint-Hyacinthe". Le Courrier existe depuis 130 ans. Nous l'aimons parce qu'il parle de tout : des sports, des nouvelles, des concours, de l'actualité et des jeux. Nous vous félicitons beaucoup pour votre excellent travail. Nous espérons que vous continuerez encore longtemps.

Des amis lecteurs.
Stéphane Lemelin
Alexandre Bernard

Paiera, paiera pas ? ? ? ?

Il a été découvert que la Ville d'Acton Vale, suite à une décision des maires qui composent la MRC d'Acton, avait été exempté de payer quoi que ce soit comme quote-part pour le fonctionnement de la MRC même si, selon M. St-Amour du ministère des Affaires Municipales, la MRC pouvait exiger une certaine quote-part d'Acton Vale; encore là une autre décision étrange des administrateurs de cette MRC qui ne cesse de nous réserver des surprises à chaque semaine; toute la courte histoire de la MRC d'Acton est étrange depuis sa création et cette histoire n'a d'égal qu'un bon roman d'Agatha Christie.

Cependant, lors de l'assemblée tenue à Saint-Liboire, mercredi le 23 courant, les maires de la MRC pressés d'expliquer la situation ont en quelque sorte renversé la vapeur et il semble bien qu'Acton Vale devra payer son écot. Inutile de préciser que cela n'a pas eu l'heure de plaire au Maire d'Acton, M. Labrègue qui a déclaré ne pas avoir à payer puisqu'il ne participait presque à aucune décision dans la MRC. Après que des intervenants eurent rappelé à M. Labrègue certaines de ses interventions surtout celles faites à l'égard des quatre municipalités dissidentes, il était clair que le maire d'Acton avait eu sa large part dans certaines décisions rendues (ou rejetées) par le conseil de la MRC.

Lettre à M. Ostiguy

M. Ostiguy

Le ministre de l'emploi Lloyd Axworthy vient d'annoncer qu'il y aurait quelque 170\$ millions de dollars injectés dans les emplois d'été pour étudiant soit plus de 50 millions de plus que l'année dernière dans ce domaine.

Ma question est : pourquoi le gouvernement ne donne pas d'emplois aux adultes plutôt qu'aux étudiants qui la plupart ont leurs parents pour les aider financièrement, tandis que la plupart des chômeurs n'attendraient que de travailler même quelques semaines, je trouve que c'est injuste et qu'on ne s'occupe pas de nous les chômeurs.

Pour aider à payer leurs études des étudiants pourraient demander des prêts ou bourses et laisser les emplois à ceux qui en ont besoin.

Michel Brodeur

Par conséquent, suite à une résolution adoptée, le secrétaire de la MRC va refaire certains calculs et établir une quote-part pour Acton Vale. Cette quote-part sera transmise au conseil d'Acton Vale en temps pour leur assemblée mensuelle de mars. La décision de payer ou non n'est pas encore connue mais Acton Vale serait mal vue de ne pas payer car si la MRC d'Acton survit à tous les problèmes qui la confrontent la ville d'Acton en retirera de bons avantages alors il est tout à fait normal qu'elle paie sa part du gâteau. D'ailleurs, la situation d'Acton semble unique car une étude faite dans plusieurs MRC (d'Autray, Maskoutains, Drummondville... etc.) toutes les municipalités paient leur quote-part.

J.-Guy Francoeur
Prés. Comité Citoyens
Saint-Liboire, Qué.

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hébergement imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sis au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25\$ par année.
Poste: Au Canada 25\$ par année
aux États-Unis 50\$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raiche, Louise Lamothe, Alain Rodier
Paul-Henri Frenière, J.-Marie Fontaine (sport)
Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Attendant les résultats de la conciliation

Les enseignants décident de prolonger la trêve !

par Louise Lamothe

C'est dans une proportion de 95% que les membres du Syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska ont entériné la recommandation de leur exécutif et de la CECS de prolonger la trêve et de suspendre l'exercice du mandat de grève jusqu'au moment de l'évaluation de la conciliation.

Contrairement aux assemblées spéciales qui eurent lieu au cours de la grève, la rencontre de dimanche a rassemblé seulement le tiers des effectifs du S.E.R.Y. soit 450 enseignants sur une possibilité de 1,150.

A l'occasion de cette réunion

syndicale, le président du S.E.R.Y., Claude Bourdon, a expliqué que les conciliateurs ont joué jusqu'à maintenant un rôle très actif. A cours des derniers jours, la CEQ aurait démontré à ces derniers que les dispositions sur la tâche ne seraient plus arbitraires et qu'il y aurait une chance de reprendre la négociation sur la sécurité d'emploi si le gouvernement insiste pour que le régime pédagogique s'applique sur un cycle de cinq jours et pour instaurer le titulariat au secondaire.

La conciliation

Annoncée mardi dernier par le ministre de l'Éducation, Camille Laurin, la formule retenue par le



Quelque 450 enseignants, membres du S.E.R.Y., ont pris part à l'assemblée générale spéciale qui eut lieu le dimanche 13 mars, au cégep de Saint-Hyacinthe. C'est dans une proportion de 95% que les enseignants ont décidé de suspendre l'exercice de leur droit de grève et de poursuivre la trêve.

gouvernement et la Centrale de l'Enseignement du Québec diffère de la médiation proposée par les enseignants le 15 février dernier, en ce sens qu'aucun rapport ne sera produit au terme de l'exercice et que la conciliation ne donne lieu à aucun débat.

Les conciliateurs Jean-Claude Lebel, Jean-Louis Savard et Raymond Désilets ont reçu comme mandat d'assister les deux parties dans la poursuite des négociations, de tenter un rapprochement par tous les moyens jugés utiles et d'exercer leur conciliation à l'intérieur d'un délai très court, ce qui ne devrait pas excéder deux semaines dans l'esprit du gouvernement.

Les sujets abordés, au cours des prochains jours, seront la tâche, la sécurité d'emploi, l'éducation des adultes, le processus d'affectation et de mutation, les élèves en difficulté d'apprentissage et la distribution des fonctions et des responsabilités.

Un bilan positif

Selon les membres de la CEQ, la conciliation pourrait porter fruit malgré qu'il soit encore trop tôt pour présumer que le climat positif qui a régné au cours des derniers jours se transforme en une entente négociée d'ici quelques jours.

Le bilan positif de la conciliation a été un des éléments pris en compte samedi par les membres de

la CECS qui ont recommandé aux enseignants des commissions scolaires un prolongement de la trêve au moins une autre semaine.

Les trois conciliateurs ont rencontré les deux parties en face-à-face afin de faire le tour des six dossiers de la négociation, chaque partie présentant son point de vue. Cette pratique a eu pour effet de clarifier certains aspects secondaires de ces dossiers.

Plan de mobilisation

En plus de suspendre l'exercice du mandat de grève, les enseignants ont accepté en très grande majorité d'intensifier leur mobilisation et de chercher de nouveaux appuis contre la Loi 111.

De plus, le Syndicat des enseignants Richelieu-Yamaska procédera au cours des prochains jours à un ralliement de solidarité ainsi qu'à l'opération "retour à l'expéditeur" qui consistera à retourner, via le député local, les quelques milliers de dépliants envoyés aux enseignants de la région.

Le bilan positif des premières rencontres de conciliation est de bon augure pour les jours à venir. Toutefois, seule la signature d'une entente négociée viendra clore ce "fameux" dossier qui a fait couler beaucoup d'encre jusqu'à maintenant !

Nouvelles brèves

Concours de l'étoile d'or

Le Corps de cadets No. 1, de Saint-Hyacinthe, compte désormais un certain nombre de cadets qualifiés "étoile d'or" après qu'un groupe d'entre eux ait réussi avec succès les examens menant à cette distinction. Il y avait plusieurs années que le corps maskoutain ne comptait plus dans ses rangs de cadets ainsi qualifiés. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le sergent Patrick Lajoie, l'adjudant Robert Bolestridge, le sergent Pierrette Brière, l'adjudant Martin Pelletier et l'adjudant Jean-Marc Beaugard. C'est le lieutenant Daniel Lajoie qui était responsable de la formation alors que le commandant du corps est assumé par le lieutenant Bernard Lefort.

Assurance aux oubliettes

La compagnie d'assurances qui devait offrir une prime spéciale aux utilisateurs de pneus Arriva, fabriqués par Goodyear, aurait voulu en savoir trop sur les secrets de fabrication du produit. De sorte que la réduction de prime a été reléguée aux oubliettes. C'est du moins l'opinion officielle de Goodyear pour justifier que ce projet n'ait pas été mené à terme. On aurait craint qu'une fois connu, la fabrication des pneus Arriva ait eu des imitateurs...

C'est le dégel...

Le printemps n'a pas que de beaux côtés. Car le soleil qui réchauffe la terre et fait disparaître la neige exerce aussi une influence non négligeable sur les routes de la Belle Province. D'ailleurs, il suffit d'emprunter le réseau routier à cette période de l'année pour constater à quel point ce "travail" est considérable sur certaines portions de routes. C'est donc le dégel avec ses interdictions qui est en vigueur dans la Zone 1, c'est-à-dire chez nous, depuis le 14 mars. Le reste de la province fera l'objet d'une précision ultérieure; comme quoi même au chapitre de la température, tout le monde n'est pas égal.

La date-limite du bail

La Régie du logement rappelle aux propriétaires qu'ils ont jusqu'au 31 mars pour faire parvenir à leurs locataires dont le bail se termine le 30 juin, un avis d'augmentation du loyer. Cette échéance s'applique dans le cas d'un bail d'une durée fixe de 12 mois ou plus. Le locataire dont le bail se termine le 30 juin a lui aussi jusqu'au 31 mars pour faire parvenir à son propriétaire un avis de non prolongation du bail et ce, également, dans le cas d'un bail d'une durée fixe de 12 mois et plus.

Déjà du boulot pour M. Avard

Par Alain Rodier

Le nouveau conseiller du district numéro 10, Bernard Avard, aura eu à peine quelques jours de répit avant de plonger tête première dans les affaires municipales.

Et ce n'est pas le boulot qui manquera à M. Avard qui a été finalement assermenté, vendredi dernier, après que se soit écoulé le délai de quatre jours prévu par la Loi des cités et villes.

Pas de remue-ménage toutefois au sein des commissions du conseil : M. Avard héritera des responsabilités qui étaient dévolues à Roger Rivard avant que ce dernier ne quitte l'arène municipale.

Tel est du moins le scénario finolé par le maire Clément Rhéaume qui a annoncé, la semaine dernière, que M. Avard siégerait sur la commission des loisirs, sur celle de la circulation et de la sécurité publique, en plus d'agir comme représentant de la ville à l'intérieur de la Corporation de promotion industrielle.

Un scénario qui n'est pas sans réjouir le nouveau conseiller du quar-

tier 10 qui a été impliqué durant des années dans le secteur des loisirs et qui avait précisé, durant sa campagne électorale, qu'il aimerait bien siéger à la Corporation.

Il y aura toutefois des ajustements en cours de route puisque la ville compte déjà trois représentants à l'intérieur de la Corporation, les conseillers Claude Marchesseault et Emilien Letarte, de même que leur collègue Claude Lussier qui avait pris la succession (intérimaire ?) de Roger Rivard, il y a quelques semaines.

Faudra donc que tout ce beau monde s'entende, d'autant plus qu'il faut une résolution en bonne et due forme pour déterminer la formation des commissions, assure-t-on à l'hôtel de ville. Une résolution qui recueille l'approbation de l'ensemble du conseil, autrement dit !

La question devrait être vidée après la rencontre en comité plénier de cette semaine. Et on devrait être fixé à la séance publique de lundi prochain. La première séance, incidemment, à laquelle participera le nouveau conseiller du quartier numéro 10.



Bernard Avard est devenu "officiellement" le conseiller du quartier numéro 10, vendredi dernier, alors que se tenait à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe la traditionnelle cérémonie d'assermentation. M. Avard a prêté serment en présence du greffier de la ville, Richard Bousquet et du maire Clément Rhéaume, en plus des membres de sa famille et de ses principaux organisateurs électoraux. Et c'est lundi prochain que M. Avard occupera finalement son siège à la table du conseil.

Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe

Le cinquième colloque de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, pour la saison 1982-1983, aura lieu le mercredi 16 mars, à compter de 17 heures 30, à la salle "Ti-Père B.B.Q.", boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe.

Monty, vice-président du Servi-

ce aux abonnés de Bell Canada pour la région de Québec, sera le conférencier invité. Sa conférence portera sur le nouveau défi de Bell. De plus, Sport Maska sera l'exposant du mois. L'admission a été fixée à 15\$ par personne.

Bienvenue à tous les membres !

Assemblée de la Société de transport adapté

La Société de transport adapté de Saint-Hyacinthe inc. convoque toutes les personnes handicapées à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 16 mars, à 19 heures 30, au local du regroupement des associations de personnes handicapées de Richelieu-Yamaska, situé au 1130 de la rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Les membres du conseil d'administration de la Société de transport adapté seront heureux de rencontrer les citoyens et de discuter avec eux de la question du transport adapté à Saint-Hyacinthe. Il sera également possible d'échanger relativement

aux expériences des gens face à l'utilisation du transport adapté actuel et de les informer du plan d'action pour l'année 1983.

Tous les membres sont invités à participer à cette assemblée et toutes les personnes handicapées qui désireraient devenir membres pourront profiter de l'occasion pour adhérer à la corporation de la Société de transport adapté de Saint-Hyacinthe. Des cartes de membres seront disponibles à l'entrée. Un léger goûter sera servi après la rencontre.

"Le transport adapté est pour vous un droit et c'est un devoir pour vous de vous en préoccuper".

VOTRE PORTRAIT DE FAMILLE



Aujourd'hui comme hier, il y a place pour la photo de famille. Une visite chez Photo Réal Brodeur, vous permettra de fixer dans le temps l'image de votre famille et d'en garder un heureux souvenir. La visite au studio, le temps qu'il convient pour préparer la série de prise de vue de la famille.

Jusqu'au 31 mars \$3500

SERVICE D'ENCADREMENT DISPONIBLE

Photo **PRO** Réal Brodeur



610, rue Marquette, Sainte-Rosalie, 799-3217 (coin de Germain Lacroix, meubles)

Vous désirez un PRIX de DÉMONSTRATEUR
Profitez-en. Une chance comme celle-là, nous voyons pas ça tous les jours.

1982 3 Lynx 2 LN7

Garantie 5 ans, 100,000 kilomètres



Possibilité de financement à **12.9%**



Automobile Jérôme

1280, rue des Cascades est. Saint-Hyacinthe 773-6647. Bel.: 467-1833

Félicitations



à notre vendeur du mois de février
Gérard Racicot

M.R.C. d'Acton Vale**Les municipalités dissidentes essuient un refus du ministre !**

par Louise Lamothe

Conscients d'avoir perdu une bataille, les représentants des municipalités dissidentes de la M.R.C. d'Acton entendent poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'un règlement satisfaisant vienne clore le dossier !

Après un entretien de deux heures avec le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard, et les députés péquistes de Johnson et de Saint-Hyacinthe, Mme Carmen Juneau et M. Maurice Dupré, les maires de Sainte-Hélène, Saint-Liboire et Saint-Valérien entendent poursuivre leur action au cours des prochaines semaines afin que le ministre Léonard leur permette de procéder à leur rattachement à la M.R.C. des Maskoutains.

Bien qu'ils aient attendu depuis septembre 1982 que le ministre des Affaires municipales daignent les recevoir, les élus municipaux des municipalités dissidentes de la M.R.C. d'Acton étaient conscients dès le départ que la partie n'était pas gagnée d'avance et qu'il se pouvait fort bien qu'ils essuient un refus catégorique de la part du ministre concerné par le dossier des municipalités régionales de comté.

À l'occasion de cette rencontre, le ministre Léonard aurait déclaré aux maires de la M.R.C. d'Acton, tous présents à Québec, que la consultation auprès de la population avait duré au-delà de deux ans et que le choix qui avait été fait par les conseils municipaux devait être respecté.

Selon le président du comité de citoyens de Saint-Liboire, M. Jean-Guy Francoeur, la réalité fut toute autre en ce qui concerne la consultation. Après vérification, le gouvernement aurait procédé à sa période de consultation de septembre à décembre 1980, ce qui est loin des chiffres avancés par le ministre Léonard. À ce propos, les maires de Saint-Liboire, Saint-Valérien et Sainte-Hélène ont présenté une lettre au ministre Léonard à l'occasion de la rencontre du jeudi 10 mars, lettre qui explique en détails le pourquoi de leurs démarches. En ce qui a trait au manque d'information, les signataires sont d'avis

qu'ils sont à blâmer de ne pas s'être renseignés aussi sagement qu'ils auraient dû le faire et "que le gouvernement aurait dû informer la population beaucoup plus abondamment...les deux parties ont respectivement des responsabilités qui n'ont pas été bien assumées".

De plus, les demandes et recommandations formulées par les conseils municipaux n'auraient pas été respectées par le ministre. C'est le cas pour quelques municipalités rurales qui auraient demandé leur rattachement à la M.R.C. de Granby et qui se sont retrouvées, bien malgré elles, à la M.R.C. d'Acton.

Bien que les conseils municipaux aient failli à la tâche lors de la période de consultation, des sondages ont été effectués à Saint-Liboire, Sainte-Hélène et Saint-Valérien et des requêtes ont été présentées à l'automne 1982 tel que requis par la Loi 125. Les sondages démontreraient clairement que les habitudes de vie de ces citoyens sont reliées à la M.R.C. des Maskoutains puisqu'au-delà de 90% de la population votante a exprimé son grand désir de changer.

Malgré une argumentation bien préparée et un dossier étoffé, les représentants des municipalités dissidentes s'attendaient à un refus de la part du ministre et ce, pour mille et une raisons. N'ayant pas obtenu gain de cause auprès des hautes instances du ministère des Affaires municipales, les maires concernés par le dossier se réuniront sous peu afin de décider quelles seront les actions à entreprendre au cours des prochaines semaines et quels seront les alliés à gagner.

À cet effet, les membres des comités d'école d'Upton et de Saint-Nazaire ont fait connaître récemment les résultats des sondages qu'ils ont mené auprès de la population de cette région et tout porte à croire que les maires dissidents de Sainte-Hélène, Saint-Valérien et Saint-Liboire pourraient y trouver des appuis intéressants et de poids !

Une histoire à suivre au cours des prochaines semaines...

Club Richelieu Saint-Hyacinthe

Le prochain souper des membres du Club Richelieu Saint-Hyacinthe aura lieu le mardi 15 mars, à compter de 18 heures 30, au restaurant Croissant D'Or, boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe.

Récemment, plusieurs membres du club se sont rencontrés à l'Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe à l'occasion du lancement officiel du télé-radiothon '83, en présence des

autorités municipales et provinciales.

De plus, MM Clément Rhéaume, maire de Saint-Hyacinthe, et Claude Marchesseault, conseiller, furent invités au souper hebdomadaire du club. M. Rhéaume s'est entretenu de la qualité de l'eau de la Yamaska, des améliorations au centre-ville et de l'urgence de nouveaux parcomètres afin d'assurer une rotation des automobiles.

COURS DE LECTURE RAPIDE**ÉDUCATION DES ADULTES DU CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE**

- Pour augmenter votre compréhension de texte écrit
- Pour améliorer votre vitesse de lecture
- Pour accroître votre efficacité au travail
- Pour épargner un temps précieux
 - avec une méthode reconnue
 - avec une ressource compétence: Jean François Mostert

Cours: Tous les jeudis à partir du 24 mars de 19h00 à 22h00.

Durée: 10 semaines: 30 heures

Inscription:

- 16, 17, 21 mars (entre 9h00-12h00, 13h00-17h00 et 19h00-21h00)
- Cégep de Saint-Hyacinthe
- Local B-2220

Information:

Service de l'éducation des adultes

Tél.: 773-6800, 773-6802 (soir)

STEINBERG DOUBLE VOS ÉCONOMIES!

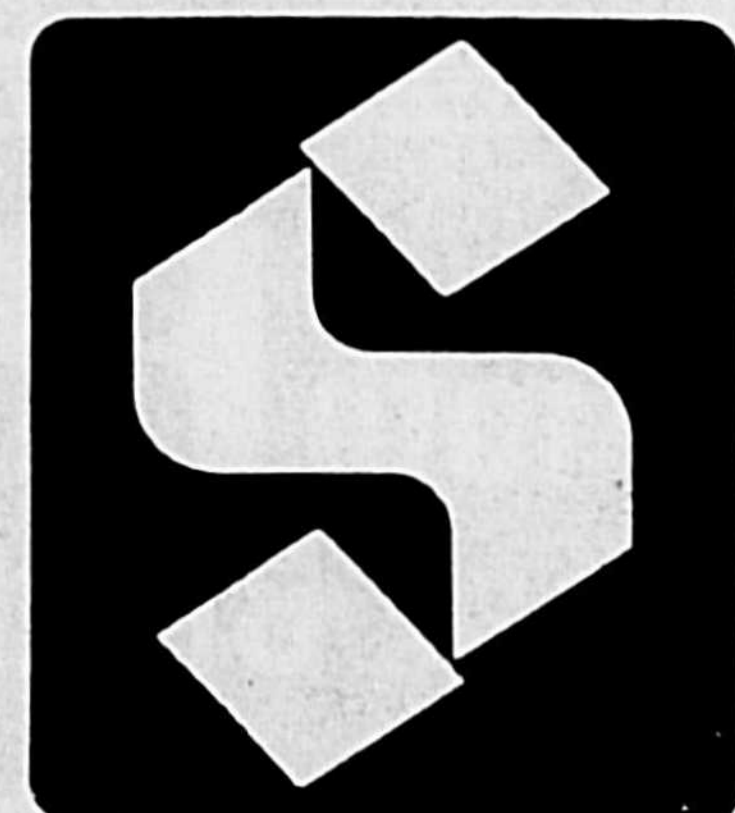
Chez Steinberg, on cherche constamment à vous faire économiser toujours plus.

LA PREUVE :
Du 16 au 22 mars inclusive-
ment, avec chaque achat
d'une cartouche de cigarettes,
nous vous donnerons une
remise totale de **10%**, soit:

1,20\$

en argent Steinberg.

Une preuve de plus,
qu'avec STEINBERG vous
êtes du côté des bonnes
économies !



Centre-ville

Une note moins salée que prévue

Par Alain Rodier

Oubliez cela la note impressionnante de 1,7 millions de dollars accolée à la réalisation des travaux de rénovation au centre-ville de Saint-Hyacinthe!

Les estimés présentés, il y a quelques semaines, à l'hôtel de ville étaient vraiment bien élevés. La note prévue de 1,7 millions \$ pourrait bien être ramenée aux alentours de 1,2 millions de dollars. Donc une "économie" avoisinant le demi-million de dollars.

C'est du moins la bonne surprise qui attendait les autorités municipales, jeudi dernier, au moment où on a pris connaissance des soumissions présentées pour le programme de travaux prévus sur la rue des Cascades et la rue Saint-Denis.

La plus basse soumission, celle

de la firme Fortin et Moreau, de Boucherville, s'élève à moins de 900 000\$. Pour ne rien vous cacher, 875 928\$ plus précisément. Toute une surprise quand on s'attendait plutôt à une note d'environ 1,4 millions \$ pour les travaux proprement dits, d'expliquer le directeur général de la ville, Georges Darveau. (Sans compter les frais de financement et les honoraires professionnels qui gonflaient la facture à tout près de 1,7 millions \$).

Au premier coup d'oeil, M. Darveau estime que la note finale (incluant le financement et les honoraires) pourrait atteindre 1,2 millions \$ ou 1,3 millions \$ "au maximum", si c'est la soumission de la firme de Boucherville qui est finalement retenue.

Les membres du conseil devaient

d'ailleurs recevoir, au cours de leur rencontre en comité plénier de lundi soir, le rapport de l'ingénieur-conseil de la ville au sujet des soumissions. Si la plus basse soumission est "conforme", on devrait donc accorder le contrat à la firme Fortin et Moreau lors de la séance de lundi prochain. Sous réserve d'approbation par Québec, bien sûr.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule soumission "réjouissante" qui a été présentée puisque la moyenne des huit soumissions acheminées à l'hôtel de ville faisait état de coûts d'environ 1 million de dollars.

Comment expliquer cet écart entre les estimés de la ville et les soumissions? On n'a pas voulu "prendre de chance" cette fois après l'histoire du règlement 426 qui

avait été relégué aux oubliettes, en septembre dernier, lorsque la plus basse soumission s'était avérée bien supérieure au coût prévu par la ville. On n'a donc pas lésiné sur les estimés.

Mais il y a aussi le fait que les soumissionnaires y sont allés "au cost" comme on dit en termes du métier. Une pratique courante quand il s'agit des premiers contrats de l'année "parce que les entreprises veulent faire travailler leur personnel et leur machinerie" d'expliquer M. Darveau.

La date du début des travaux? Toujours le mois de mai à cause du dégel, bien sûr. Mais le dossier est définitivement engagé sur des rails solides. Et la note sera moins salée que prévue!



Le Radio-thon annuel

C'est le 18 mars qu'aura lieu le Radio-thon annuel du Club Richelieu de Saint-Hyacinthe. Cette campagne de souscription populaire, qui connaît son point culminant à l'occasion de cette journée où de nombreux artistes sont mis à contribution alors que l'événement est diffusé et télévisé au canal communautaire, est en marche depuis quelques jours déjà. C'est ainsi que le mercredi 9 mars, à l'hôtel-de-ville de Saint-Hyacinthe, M. Raymond Cloutier, président du club de Saint-Hyacinthe et M. Raymond Leclerc, M. Radio-thon, ont présenté au maire de la ville, Clément Rhéaume, un macaron rappelant la tenue de cette campagne.

Commission scolaire S.-Hyacinthe

Le comité ad hoc sur le suivi du C.O.P. est chose du passé!

par Louise Lamothe

Après avoir accompli le mandat qui lui avait été dévolu par le conseil des commissaires de la commission scolaire Saint-Hyacinthe en avril 1981, le comité ad hoc sur le suivi du comité des objectifs prioritaires a été dissout à l'occasion de l'assemblée spéciale des commissaires du 8 mars dernier.

En effet, le conseil des commis-

saires a pris cette décision, préférant créer d'autres comités selon les besoins du moment. Ayant reçu un mandat très large, les membres du comité ad hoc sur le suivi du C.O.P. ont réussi au cours des derniers mois à produire certains dossiers chauds qui furent acceptés par le conseil des commissaires. Il suffit de penser à la délégation des pouvoirs, aux sessions de perfec-

tionnement, la réorganisation des assemblées, la tâche du directeur général, le nouvel organigramme, l'implantation des nouveaux programmes etc...

Le dossier de l'agrandissement de l'école Saint-Denis a également donné du fil à retordre aux membres de ce comité composé de quelques commissaires et du directeur général de la commission, M. Laperle. Selon la présidente de la C.S.S.H., Mme Lise Grimard, il a fallu respecter les nouvelles normes et les sommes allouées par le ministère de l'Éducation.

Ayant accusé un certain retard entre le moment de la consultation auprès des citoyens de ce secteur et l'ouverture des soumissions, la commission scolaire a dû faire des pieds et des mains afin de réduire un écart de plus de 300 000\$ entre le prix du plus bas soumissionnaire et la subvention accordée par le ministère de l'Éducation. "Pour sauver la nouvelle bibliothèque, la commission a dû faire refaire les plans de cette nouvelle construction ce qui a entraîné un retard appréciable dans les échéanciers", de commenter la présidente de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe, Mme Lise Grimard.

Afin de mener à bien certains projets d'agrandissement, la commission scolaire a dû se départir de quelques vieilles bâtisses qui ne servaient plus (l'académie Girouard, l'école Saint-Dominique,

une école de rang à Saint-Damase etc...) afin de diminuer sensiblement le nombre de place/élève aux yeux des fonctionnaires du MEQ et ainsi bénéficier de certaines subventions importantes.

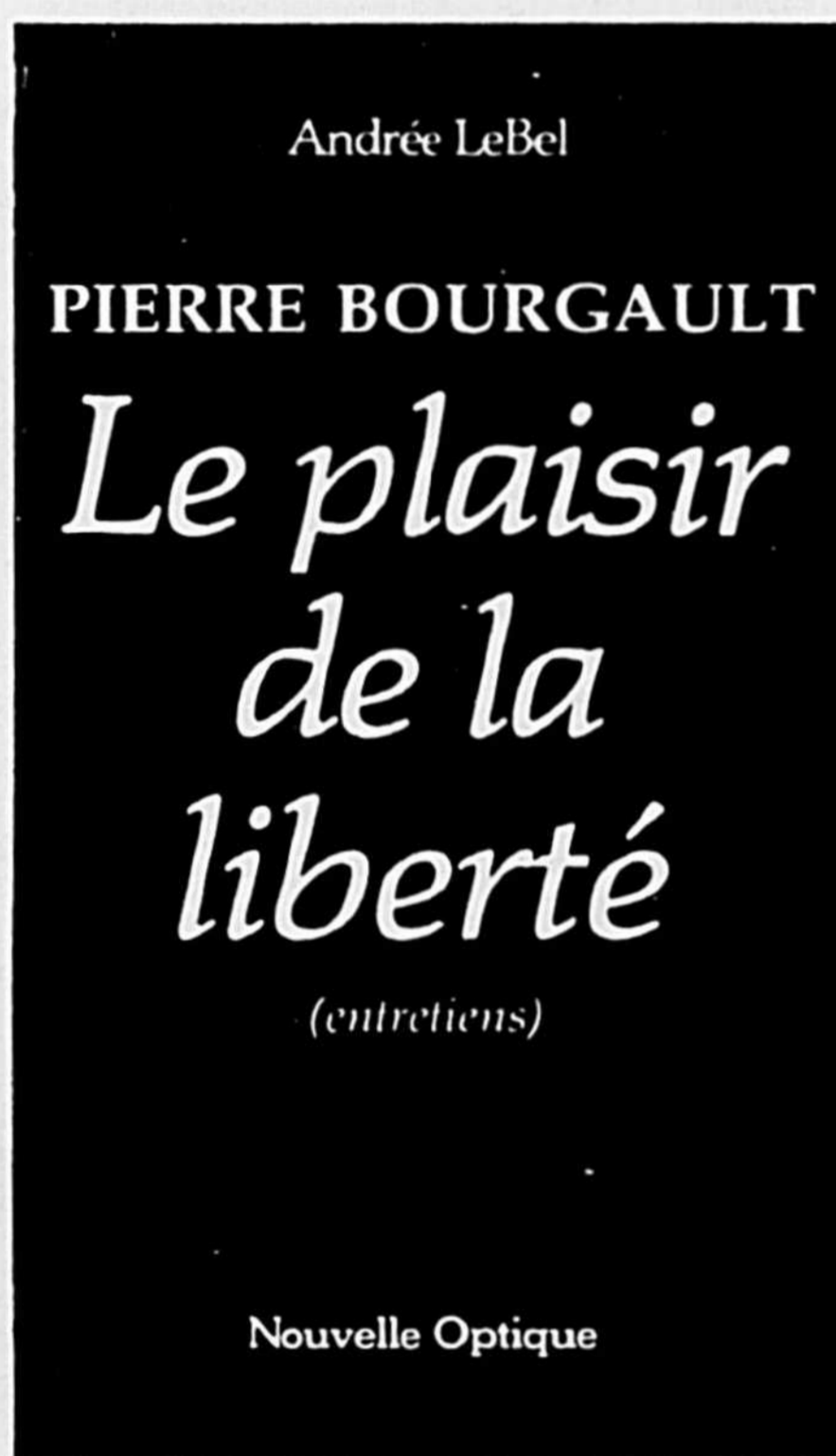
Outre ces priorités qui ont été mis de l'avant par la commission scolaire, le comité ad hoc sur le suivi du C.O.P. a également recommandé un nouveau cadre de gestion. Mis à l'essai au cours des derniers mois, le conseil des commissaires a décidé, lors de cette même assemblée spéciale du 8 mars dernier, de poursuivre l'expérience en précisant toutefois certaines modalités afin d'accélérer l'étude des dossiers importants. Le nouveau cadre de gestion, composé des tables des directeurs, d'école, des cadres et de concertation, sera à nouveau évalué d'ici la fin de la présente année scolaire. Selon Mme Lise Grimard, "en adoptant ce nouveau mode de gestion, le conseil des commissaires a décidé de se prendre en main en jouant à plein le rôle qui lui est dévolu par la loi. Il désire prendre des décisions éclairées en demandant aux principaux intervenants du milieu leurs avis et opinions sur des sujets importants. Il ne faut surtout pas se tromper: ce genre de management n'est pas de la cogestion. Les commissaires exigent maintenant des évaluations et des rapports afin d'assurer un suivi intéressant aux décisions qui ont déjà été prises."

Le plaisir de la liberté

Sous ce titre évocateur, la journaliste Andrée LeBel publie une série d'entretiens avec Pierre Bourgault, cet homme qui est devenu la "conscience politique" d'une certaine forme de pensée au Québec.

Dans ce livre de 235 pages, publié par les éditions Nouvelle Optique et imprimé par Le Courrier de Saint-Hyacinthe, quatre sujets sont abordés. D'abord, il est question "Du plaisir"; ensuite, "De l'identité"; puis, "Du pouvoir" et enfin, "De la liberté".

Présenté sous forme de questions brèves et de réponses plus élaborées, ces entretiens présentent Pierre Bourgault sous une lumière inhabituelle aux yeux de plusieurs alors que celui-ci élabore ses idées philosophiques sur les sujets abordés.



POUR PERDRE VOTRE CELLULITE

Amincir d'où vous le voulez, consultez Jocelyne Cournoyer

du **STUDIO JOSSI**
824 Richelieu, Beloeil Tél.: 464-1864
(près centre d'achat Monténach)

Qui vous propose un traitement de

BOUE VOLCANIQUE

- Esthétique • Massage
- Lit-solaire



STEINBERG

PARTICIPEZ À LA PROMOTION FAMILIALE "SUIVEZ LE JEU!"

DE STEINBERG ET DU CLUB DE HOCKEY CANADIEN

De superbes cartes des joueurs du Club de Hockey Canadien accompagnées de bons de rabais sur vos produits préférés.

Sur demande, avec tout achat de 10\$ ou plus :
Suivez le jeu des cartes à collectionner !



Joueurs-vedettes de la semaine :

Mats Naslund et Réjean Houle

Suivez le jeu des bons de rabais à échanger !
Produits-vedettes de la semaine :

JUS DE TOMATES
HEINZ
BOÎTE DE 1.36 L

SAUCISSES FUMÉES
SCHNEIDERS
FORMAT DE 454 g

Et pour 99¢ seulement, obtenez un magnifique album-collection avec sigle du Club de Hockey Canadien
ou une affiche-couleur mettant en vedette 6 joueurs du Club.
Tous les détails au comptoir d'information de votre supermarché.
(Offre valable jusqu'au samedi 19 mars inclusivement)



BIOThERM

**OPÉRATION
COMMANDO**

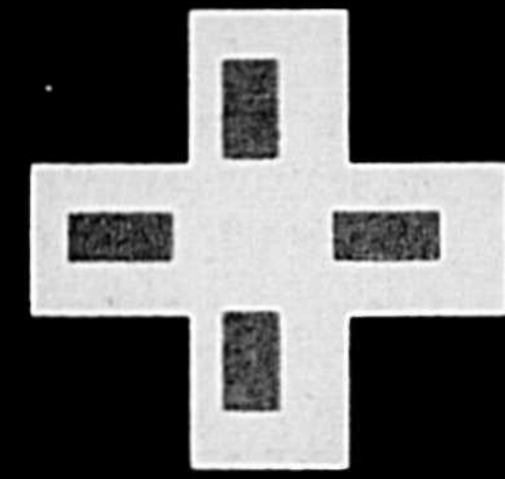
Mesdames,
Mesdemoiselles,
Venez rencontrer
l'équipe

"BIOThERM"
au comptoir des
cosmétiques les 24
et 25 mars.

au 1312,
rue des Cascades
seulement.

**SUPER
ESCOMPTE**

VINCENT
Chartier
ET ASSOCIÉS



LE REMÈDE À VOTRE BUDGET!

ÉVIDEMMENT, NOUS ACCEPTONS LES COUPONS D'ESCOMPTE DES COUTU, PHARMAPRIX, UNIPRIX, ETC.

Pour de meilleures économies, découpez ces coupons d'escomptes supplémentaires.
Quantité limitée jusqu'à épuisement de la marchandise.

**Voici les gagnants
du tirage Pampers**

- Mme Raymond Couture
Saint-Hyacinthe
- Mme Carole Grégoire
Saint-Hyacinthe
- Mme Diane Dion
Saint-Dominique
- Mme Diane Ménard
Saint-Hyacinthe
- Mme Annick Cheeny
Saint-Hyacinthe
- Mme Lise Lévellé
Saint-Hyacinthe
- Mme Jocelyne Giard
Saint-Hyacinthe
- Mme Céline Vivier
Saint-Thomas
- Mme R. Archambault
Ste-Rosalie
- M. M. Dufresne
Saint-Hyacinthe

ARRID
extra sec
en aérosol : 200 ml ou en bâton : gr
Valeur : \$3.75

\$2.19

Spécial valide avec ce coupon jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

ULTRA RICHE
Shampooing
Format : 450 ml

\$2.39

Spécial valide avec ce coupon jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

LOVING CARE
à l'achat d'une lotion Loving Care,
demandez votre bouteille cadeau
de laque Clairmist 225 ml.

\$4.39

Spécial valide avec ce coupon jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

CAFÉ VAN HOUTTE
emballé sous vide
pour cafetière-filtre
Format 250 gr.

\$2.99

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

FIBERMED
Suppléments riches
en fibres
Format : 248 gr

\$2.19

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

NÉO CITRAN "A"
Boisson chaude,
médicamenteuse, qui combat
les rhumes
Format : 10 sachets

\$1.79

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

POLIDENT
Nettoyeur effervescent
pour dentier
Format : 104 comprimés

\$2.49

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

SELSUN BLUE
Shampooing
antipelliculaire
format : 200 ml

\$4.19

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

NUTRI-DIÈTE
Régime amaigrissement au
pouding ou lait malté

\$8.49

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

CLAMATO
Cocktail à saveur de
palourde et de tomate
Format : 284 ml

59¢

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

OIL OF OLAY
Pour garder le teint de
fraîcheur de la jeunesse
Format : 100 ml

\$4.99

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

AQUA-FRESH
Pâte dentifrice
Format : 150 ml

\$1.59

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

ADMIREZ MON TAPIS
Désodorisant
de tapis
Format : 400 g

\$1.59

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

SUCRET
Pastilles pour la
gorge
Format : 24

\$1.39

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

BABY OWN
Shampooing
Format : 225 ml

\$1.59

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

MISSELYN
Vernis à ongles
Format : 14 ml

79¢

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

VIAU
Biscuits
feuille d'érable
Format : 350 g.

\$1.19

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

BABY OWN
Savons
Format : 3 x 1 pain

\$1.09

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

CHEF GASTON
Margarine molle
Format : 2 lb

\$1.09

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

TAMPAX
Serviettes
maxi-minces
Format : 30's

\$3.59

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

BABY OWN
Huile
Format : 340 ml

\$2.33

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

SALADA
Thé Orange Pekoe
Format : 227 g

\$1.79

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement

FIC BEAUTÉ
Gant de crin
Valeur : \$22.50

\$16.95

Spécial valide avec ce coupon
jusqu'au 29 mars
Limite 3 par client au comptoir seulement



**CLINIQUE
MÉDICALE
FAMILIALE**
2935, boul. Laframboise
Tél.: 774-7954

CENTRE-VILLE
1312, rue des Cascades
Tél.: 773-8447

**AUX 4 COINS DE LA VILLE
POUR VOUS SERVIR
À PRIX D'AMIS**

**CENTRE
D'ACHAT**
Galerie Saint-Hyacinthe
1100, boul. Casavant

**FACE
À L'HÔPITAL**
Ouvert tous les jours
jusqu'à minuit
2665, Sainte-Anne
Tél.: 773-8449